



Ville d'Audierne

Lundi 1^{er} Mars 2010

Internet : <http://www.audierne.fr/>

Bulletin N° 22

Bulletin mensuel d'informations



Photo J.Y. Larour

État civil

Décès :

- Denise VILLIEU, née LE TORREC
11, rue Emile Combes
- Paulette ROUAUD, née GOHIEC
Résidence de Kerivoas
- Anna GOJON, née HERLEDAN
6, rue Emile Zola

► EXPOSITION DE CARTES POSTALES - Dimanche 7 mars - De 10 h à 18 h - Salle des halles

Exposition de cartes postales anciennes sur Audierne (1900 - 1960).

A partir de 13 h 30, bourse de cartes postales et vieux papiers.

Organisées par l'association des cartophiles du Finistère. Entrée libre et gratuite.

► EXPOSITION TEMPETE - Du 17 mars au 24 avril - Le Dessus des halles

Avis de grand frais sur le Dessus des halles. Du 17 mars au 24 avril, plusieurs plasticiens interviendront sur le thème de la tempête.

Didier Tallec, vidéaste, présentera "Storm" un film de 20 mn réalisé de nuit en plein coup de tabac sur le sud Finistère.

Raymond Horlo, artiste inclassable, interviendra librement tout au long de la durée de l'exposition.

Marion Zylberman, présentera, peintures, encres et carnets de voyages.

Des photographes de Sein et du Cap exposeront également leurs clichés. Enfin le musée maritime présentera une sélection de photos.

Le vendredi 2 avril à 20h30, un hommage sera rendu à l'écrivain **Jean-Pierre Abraham**. L'auteur d'"Ar Men" sera lu par **Gérard Mevel** du théâtre de l'éphémère.

► EXPOSITIONS A LA GALERIE

LA GALERIE est une association sans but lucratif d'artistes et d'artisans d'art, créée et animée par un photographe de Cléden-Cap-Sizun et un céramiste potier d'Esquibien.

Le but de la Galerie est de mettre en rapport artistes et artisans locaux et régionaux avec le public du Cap Sizun en mettant à leur disposition un espace d'expositions convivial et centralisé.

Les expositions changent tous les mois et la Galerie est ouverte toute l'année.

Chaque artiste versant une participation aux frais de gestion de la galerie, le montant de la vente de ses œuvres exposées lui est intégralement reversé.

LA GALERIE tente d'organiser des expositions variées, tant par le choix des techniques artistiques (peinture, bois flottés, céramique, gravure, aquarelle, pastel, photo, bois tourné, marqueterie....) que par le style des œuvres exposées. Elle favorise les artistes locaux et ses seuls critères de choix sont la maîtrise technique et l'originalité des œuvres présentées au public.

Site Internet : www.lagalerie29.fr courriel : lagalerie29@gmail.com

► **APREM'DI JEUX** - Dimanche 21 mars - De 16 h 00 à 18 h 30 - Salle Marthe Pierre (rue du 14 juillet)

Tout public, à partir de 6 ans (sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur).
Organisé par le comité d'animation. Gratuit.

► **PASSAGE A LA TNT - RAPPEL ET COMPLEMENTS D'INFORMATION**

Lors du passage à la TNT (télévision numérique terrestre), prévu pour le 8 juin prochain, vous pourrez bénéficier : de 18 chaines nationales gratuites et d'une ou plusieurs chaines locales, d'une meilleure qualité de réception du signal, de chaines en haute définition, d'un guide des programmes intégré, de la libération des fréquences et donc de l'attribution de nouveaux services (augmentation des programmes de télévision, numérisation de la radio, amélioration de la réception du téléphone portable, accès à Internet sur tout le territoire par le haut débit mobile , ...).

Sont concernées par le passage à la TNT :

- les personnes qui reçoivent actuellement les 6 chaines principales par le biais d'une antenne râteau ou intérieure,
- les personnes qui reçoivent déjà la TNT et qui devront chercher les nouveaux canaux de diffusion des chaines le jour du passage au tout numérique.

Ne sont pas concernées, les personnes qui reçoivent la télévision avec une parabole, par Internet, par le cable et si aucun de leurs postes n'est relié à une antenne râteau ou d'intérieur.

La ville d'Audierne a été sélectionnée pour accueillir des équipes CPM France mandatées par le Groupement d'Intérêt Public France Télé Numérique dans le cadre du passage à la télé tout numérique organisé par la loi 2007-309 du 5 mars 2007.

Tous les habitants pourront venir s'informer au stand installé sur la place centrale le mercredi 02 juin 2010.
Informations complémentaires dans le bulletin d'avril.

► **PASSEPORTS BIOMETRIQUES**

Pour toute réalisation ou tout renouvellement de passeport, merci de bien vouloir prendre rendez-vous au 02.98.70.21.87.

► **PERMANENCES SOCIALES EN MAIRIE**

C R A M Retraite Sécurité Sociale	Le lundi 9 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 16 h 30 Sur rendez-vous au 08.21.10.35.35
C I C A S Retraites complémentaires	Deuxième et quatrième mardis de chaque mois Sur rendez-vous au 08 20 20 00 75
KERDIAB diabétiques	Deuxième jeudi du mois 9 h 00 - 12 h 00 Sur rendez-vous au 02.98.10.19.61
ADVA Victimes de l'amiante	Premier vendredi du mois 10 h 00 - 12 h 00

► **BRISER L'ISOLEMENT CHEZ LES PERSONNES AGEES**

Chez les personnes âgées, la solitude et l'isolement sont sans doute les phénomènes les plus marquants de notre société actuelle. Il leur manque souvent une présence, une visite régulière. Des activités telles que la lecture à voix haute ou des jeux de société pourraient en partie répondre à ce besoin. Des discussions, des échanges permettant l'évocation ou la collecte des souvenirs du temps passé pourraient également donner lieu à l'élaboration de recueils rappelant la vie d'autrefois.

Si vous connaissez des personnes qui souhaiteraient avoir un peu de compagnie vous pouvez nous en parler et nous contacter ou laisser un message au numéro suivant : 06.37.41.34.89.

► **RESTAURANTS DU COEUR**

Les Restos du cœur de Douarnenez s'adressent également aux habitants du Cap-Sizun.

Leurs locaux sont installés 9, boulevard de la France Libre, et sont ouverts les mardi et vendredi, de 9 h 30 à 11 h 45 et de 14 h à 16 h.

Toute personne y est accueillie dans le respect de la charte des bénévoles des Restaurants du Coeur : respect et solidarité envers toutes les personnes démunies. S'y présenter avec ses justificatifs de ressources.

Du lait et des produits comme de la viande, du poisson (ou équivalent), des légumes, des pâtes ou du riz , des produits laitiers et desserts peuvent y être fournis.